

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

20 02 2013

Un vrai talent de compteur

LINKY bouge encore ! Rappelez-vous : ce compteur électrique « communicant », capable de transmettre à dix minutes près votre consommation électrique à ERDF, et donc de permettre une gestion « intelligente » du réseau électrique, devait, promis-juré, remplacer à partir de cette année nos 35 millions de vieux appareils électromagnétiques. Sous Sarkozy, c'est le ministre désopilant Eric Besson qui avait lancé l'affaire. L'actuelle ministre de l'Ecologie, Delphine Batho, reprend le flambeau. Courant mars, dans le cadre du débat sur la transition énergétique, elle va présenter ses conclusions, forcément positives, étant donné qu'elle a déjà annoncé le déploiement des premiers compteurs dès fin 2014...

En un temps record, la ministre a réuni autour d'une même table les frères ennemis de Linky : industriels, associations de consommateurs, collectivités locales, fédération des collectivités concédantes et fournisseurs d'énergie. Et elle leur a demandé d'accoucher rapido d'un accord qui permette de lancer ce fameux compteur. Trois mois et quatre réunions plus tard, le 17 janvier, la ministre a relevé les copies. « *Il y a eu un large consensus* », se félicite une chargée de com' d'ERDF. « *Certains points qui n'ont pas été réglés, et la ministre va devoir trancher* », rétorque Jean-Luc Dupont, du syndicat intercommunal d'énergie

d'Indre-et-Loire, qui a participé aux réunions. Et de pointer du doigt « *le financement et la complexité du dispositif* ».

Le financement a déjà court-circuité Linky pendant plus d'un an. Alors que Besson avait annoncé qu'il serait gratuit pour l'utilisateur, Henri Proglio, big boss d'EDF, la maison mère d'ERDF, avait démenti en déclarant que Linky coûterait « *entre 200 et 300 euros* » sur vingt ans à l'utilisateur. Si on multiplie cette somme par le nombre de compteurs (35 millions environ), on arrive à une douloureuse totale qui va jusqu'à

Linky perd gagne

10,5 milliards d'euros. Aujourd'hui, ERDF assure que Linky sera « *vraiment gratuit pour le consommateur, les gains générés par le compteur viendront compenser l'investissement* ». Quant à la facture, croix de bois, croix de fer, elle ne devrait pas dépasser « *4,5 milliards d'euros* ». Une paille, en période de rigueur !

Du coup, certains participants ont cru bon de demander l'arbitrage de la ministre, pour être bien certains qu'ERDF va tenir sa promesse et qu'il ne va pas en loucedé gonfler les factures des usagers. Rappelons qu'EDF affiche un endettement de 39,2 milliards d'euros, ce qui n'incite guère à faire des ca-

deaux... Quant à la complexité de la chose, elle tient à l'« *afficheur déporté* » (sic), engin qui permettrait à ceux qui n'ont pas le compteur directement à leur domicile de pouvoir suivre leur consommation en temps réel, et dont ERDF ne veut pas entendre parler. Du coup, au ministère de l'Ecologie, on réfléchit « *sur des solutions plus standardisées, comme un émetteur radio* ». Une idée écolo en diable qui va droit au cœur du traqueur d'ondes Etienne Cendrier, de l'association Robin des toits. « *Cela veut dire que, pour lire ses données sur la consommation d'énergie, le consommateur utilisera un boîtier relié à Linky par WiFi. Lequel va balancer des radiofréquences dans toute la maison, fulmine-t-il. C'est quand même dingue de faire appel à une technologie potentiellement dangereuse pour la santé.* » Serge Sargentini, coordinateur de l'ONG Next-up, qui lutte contre les champs électromagnétiques, en rajoute : « *Il y a aussi le courant porteur en ligne (CPL), qui transportera les données de Linky vers le poste de transformation de quartier, et les ondes électromagnétiques de type téléphone mobile, qui serviront à transmettre en permanence les données au centre de supervision et de gestion !* »

Cher, compliqué et pas franchement écolo, le nouveau compteur électrique est à lui tout seul une vraie usine à gaz.

Professeur Canardeau